

**COORDONNÉES**

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au Vendredi : 13h30 – 17h30

**AGENDA DE LA SEMAINE**

**Samedi 20 et Dimanche 21 novembre**  
Coupe de France Féminine  
National 3  
R1 – R2 – R3  
Seniors D1 à D6  
U19R1  
U18R1 – R2  
U17 D1-D2  
U15 D1-D2  
U13D1 – D2 – D3  
Plateaux U7-U9-U11

**Mardi 23 novembre**  
Formation des accompagnateurs

**Mercredi 24 novembre**  
Commission Sportive  
Commission de Discipline

**Jeudi 25 novembre**  
Commission des Jeunes

**SOMMAIRE**

Avis aux clubs ..... p. 3  
Avis aux arbitres..... p. 11  
Avis aux éducateurs ..... p. 12  
Commission Sportive..... p. 13  
Commission des Jeunes ..... p. 19  
Documents divers ..... p. 25

**PARTENAIRE DE LA SEMAINE**



**AG DU DISTRICT**



**DEVENIR ARBITRE**

**FORMATION INITIALE  
D'ARBITRE**

DU 07 AU 09 JANVIER 2022

**À POITIERS**

**PFFD**

**PROCHAINE FORMATION  
LE 04 DÉCEMBRE 2021**

*Construire et promouvoir un  
projet*

À Availles en Châtellerault

**DEFIS SPORTIFS**

AVANT  
LE 10 DÉCEMBRE  
PROCHAIN

**ORGANIGRAMME  
GENERAL CLUB**

**AVANT**  
LE VENDREDI 3 DÉCEMBRE



## PARTENAIRE



Iteuil Sports

16 novembre, 16:27 · 🌐



Le saviez-vous ? 🤔

Notre kit « savoir rouler » est unique, vous ne le trouverez nulle part ailleurs !

Comment ça ?

Construit avec des matériaux nobles, de qualité et co-conçu avec l'USEP Nationale, notre kit est idéal pour apprendre à rouler à vélo.

Chaque produit de ce kit « savoir rouler » peut être vendu séparément. Nos clients sont très satisfaits ! Pourquoi pas vous ?

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre site internet :

<https://www.iteuilsports.com/.../kit-savoir-rouler-a-velo/>





## AVIS AUX CLUBS

### CONVOCATION AUX AG DU DISTRICT LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs de Football du département de la Vienne,

Vous êtes prié(e) d'assister ou de faire représenter votre club par un de ses membres ou par un membre d'un autre club dûment mandaté (pouvoir) aux Assemblées Générales Extraordinaire – Financière - Ordinaire du District de la Vienne de Football.

**Samedi 20 novembre 2021 à 10H00**  
**A la salle Multimédia**  
**Rue du gué de la grange**  
**86140 LENCLOITRE**

**L'émargement des clubs s'effectuera de 9h à 9h45 (aucun enregistrement de vote après cet horaire).**

**Le pass sanitaire est obligatoire.**

Attention, pour pouvoir représenter un autre club, tout licencié doit également représenter son propre club.

Le correspondant a reçu par courrier la convocation, comprenant les renseignements club et le pouvoir que vous devrez OBLIGATOIREMENT présenter à l'émargement.

**Merci par avance de revenir vers nous si la convocation ne vous est pas parvenue.**

D'autre part, du fait de la dématérialisation des licences, nous demandons aux représentants de clubs de bien vouloir se munir d'une impression de la licence (ou liste des licenciés du club) ou d'une présentation depuis un smartphone.

L'ordre du jour provisoire est le suivant :

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
Modification des Statuts du District de la Vienne de Football

**Allocution du Président du District de la Vienne de Football**

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIERE**

Ouverture de l'Assemblée Générale Financière  
Bilan financier de la saison 2020/2021  
Présentation et vote du budget prévisionnel 2021/2022

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire  
Accueil des participants par le Président du District, le Maire de la commune, le Président du club  
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du samedi 12 septembre 2020  
Avenir du Championnat Départemental 6  
Présentation des réflexions pour la saison 2021 /2022



Pyramide des championnats séniors  
Football diversifié : groupe de travail, à compter de janvier 2022, concernant le championnat Départemental 6, le Foot Loisirs à 11 et le Critérium à 8  
Présentation formation PSC1

#### Intervention des personnalités

#### Questions diverses

#### Clôture des Assemblées Générales Extraordinaire, Financière et Ordinaire

### DEVENIR ACCOMPAGNEUR D'ARBITRE AU DISTRICT, C'EST POSSIBLE !

Vous êtes licencié dans un club ? Il est toujours possible de candidater pour devenir accompagnateur d'arbitre stagiaire au District de la Vienne de Football. Vous serez chargé d'accompagner les nouveaux arbitres officiels dans leurs premiers matchs. L'indemnité est de 30€ par rencontre (forfait).

### FORMATION PSC1

Pour faire suite au courrier du Président Stéphane BASQ annonçant la mise en place par le District d'une formation aux premiers secours PSC1, nous revenons vers vous pour vous apporter plus d'informations.

Afin de pouvoir organiser les sessions qui auront lieu principalement à la fin de chaque mois, nous vous remercions de bien vouloir compléter le questionnaire en ligne Google Forms ci-dessous :

<https://forms.gle/VH4XZ74n3EBuAXYH8>

Celui-ci a pour but d'estimer le nombre de personnes intéressées par cette formation.

Dès à présent, nous vous informons que la première session aura lieu le **samedi 27 novembre 2021** dans les locaux du District.

Vous trouverez le dossier d'inscription dans le mail transmis par zimbra le 27/10/2021.

Pour les personnes intéressées, merci de renvoyer le dossier avant le 20 novembre 2021 à l'adresse mail suivante : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

(le nombre de place est limité à 10 personnes par session)

### DESIGNATION D'UN REFERENT ARBITRAGE

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine impulse actuellement, au sein des clubs départementaux et régionaux, la mise en place d'un référent en arbitrage.

Nous vous encourageons vivement à doter votre club d'un Référent. Il peut s'agir d'un arbitre en activité ou d'un ancien arbitre, mais également d'un de vos dirigeants motivé et déterminé à remplir la tâche qui lui sera confiée.

Les clubs qui comptent déjà dans leur rang un référent peuvent témoigner de l'importance de ce rôle en termes de recrutement et fidélisation des arbitres.

Nous vous prions de bien vouloir compléter le coupon-réponse envoyé par Zimbra le 28/10/2021 dès que vous aurez trouvé la personne adéquate et nous le retourner par retour de mail à l'adresse : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr) avant le **20 novembre 2021**.

Une réunion de formation pour les clubs régionaux et départemental 1 sera organisée dans les plus brefs délais afin d'assurer la formation pratique de votre candidat et/ou de votre référent déjà nommé. La formation pour les autres clubs départementaux sera assurée à partir de la saison 2022-2023.



## PRATIQUE U7 / U9 : RAPPELS SUR LE FONCTIONNEMENT

La commission des Jeunes du District souhaite faire quelques rappels importants pour le bon fonctionnement de la pratique U7-U9 :

- Depuis le samedi 2 octobre tous les U7-U9 doivent être licenciés, c'est une obligation.
- À partir du jeudi 14 octobre 2021, la commission des jeunes étudie toutes les fiches :
  - Licences
  - Bilan de plateau
- Pour rappel, le club qui reçoit le plateau doit réceptionner les fiches (plateau + licences) pour **les transmettre au district dès le lundi** afin qu'elles soient traitées le mercredi.

Pour toute question, merci de vous rapprocher de votre responsable de secteur et/ou de consulter le document d'organisation (« Être responsable U7/U9 dans la Vienne », disponible sur le site du District, onglet Documents -> Documents généraux -> Jeunes

## ORGANIGRAMME GENERAL CLUB

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »).

Vous trouverez l'organigramme général club en version PDF sur notre site et en version PWPT envoyé via ZIMBRA à compléter avant le **vendredi 3 décembre prochain.**

## LISTE DES PROCHAINS WEBINAIRES FFF

Retrouvez l'ensemble des webinaires sur FFF.FR  
<https://www.fff.fr/3-les-clubs/557-les-webinaires-de-la-fff.html>

## ATTESTATION FFF POUR PASS'SPORT

Les clubs désirant obtenir une attestation d'affiliation FFF dans le cadre du Pass'Sport doivent se manifester par mail. L'attestation leur sera envoyé par retour de mail.

## FORMATION ARBITRE AUXILIAIRE

La prochaine session aura lieu le :

**MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 à 19H (inscription avant le 05 décembre)**

Les personnes intéressées doivent s'inscrire par mail au District.

La durée de la formation est de 2h15 heures (2h de formation et 1/4 d'heure d'examen). Le lieu de la formation sera déterminé en fonction de la répartition géographique des inscrits.

Titulaire d'une licence dirigeant, l'arbitre Auxiliaire est prioritaire sur un bénévole pour arbitrer un match en l'absence d'Arbitre Officiel.

Il permet également à un club de D5 en 3ème année d'infraction ou plus vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage de bénéficier de deux mutés (au lieu de zéro).





## LE LABEL SENIORS EST DE RETOUR !



Retrouvez ci-dessous le message de Saïd ENNJMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine :

Par ce mail, j'ai le plaisir de vous annoncer que le **Label Seniors** est de retour.  
Je vous rappelle les objectifs de ce dispositif qui a vu le jour il y a 3 saisons : valoriser et accompagner tous les clubs, ruraux et urbains, petits et grands, départementaux et régionaux voire nationaux, pour un football accueillant, respectueux et solidaire.  
Il porte sur 4 projets : associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation.  
Plus de 100 000 € de dotations seront alloués aux clubs labellisés en fonction du nombre de clubs éligibles et en fonction du niveau obtenu.  
La durée de ce Label est de 3 ans.  
Les clubs ayant déjà postulé peuvent s'inscrire de nouveau pour augmenter le niveau du Label (3 niveaux existants : Espoir – Excellence – Elite)

**N'hésitez pas à vous inscrire jusqu'au 15 décembre 2021** grâce au lien ci-dessous :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdHdZz-6oqbxr6OOGk2OrQWfFv4\\_CWyg2PIN-CHjgqnmI6mKA/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdHdZz-6oqbxr6OOGk2OrQWfFv4_CWyg2PIN-CHjgqnmI6mKA/viewform)

## DÉFIS SPORTIFS

Tous les documents concernant les défis sportifs pour la saison 2021-2022 sont disponibles sur notre site internet – documents – documents généraux – onglet Technique.

Les « Défis Sportifs » sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Les fiches résultats de ces défis sportifs sont à retourner au District **avant le 10 décembre prochain.**

## RAPPEL IMPORTANT SUR LES COORDONNÉES DIFFUSABLES

À ce jour, **encore de trop nombreux clubs n'ont pas rendu les coordonnées d'un ou plusieurs membres de leur club diffusables sur notre site internet.** De ce fait, ces clubs sont injoignables au téléphone, ce qui perturbe le fonctionnement de l'astreinte arbitres et empêche certains clubs de pouvoir se contacter entre eux.

Merci aux clubs concernés de faire les démarches très rapidement.

Sur Footclubs, se rendre dans « organisation » puis « membres du club ». Cliquez sur le nom d'un membre du club. Dans le pavé « contacts », sur la droite, sélectionner le mode de diffusion « diffusables ». N'oubliez pas de valider.

Nous conseillons à ce qu'à minima, les coordonnées des membres du bureau du club soient diffusables (numéro de téléphone et adresse mail).



## PASS SANITAIRE & PARTICIPATION À UNE RENCONTRE : RAPPEL

# COVID-19 PASS SANITAIRE & PARTICIPATION À UNE RENCONTRE

*Applicable sur toutes les compétitions organisées par la Ligue et par tous les Districts (décision du Comité de Direction du 17 août 2021).*

**Pour pouvoir être inscrit sur la feuille de match et prendre part à la rencontre, le licencié doit impérativement présenter avant le coup d'envoi un pass sanitaire valide.**

Il est précisé qu'une telle obligation s'applique à toutes les rencontres officielles, y compris celles ayant lieu sur une installation sportive pour laquelle le contrôle du pass à l'entrée n'est pas obligatoire (stades ouverts avec plusieurs entrées).

### Vérification des Pass

Chaque équipe peut contrôler les Pass de l'équipe adverse. Cette vérification doit impérativement être faite avant la rencontre et en présence de membres des deux équipes.

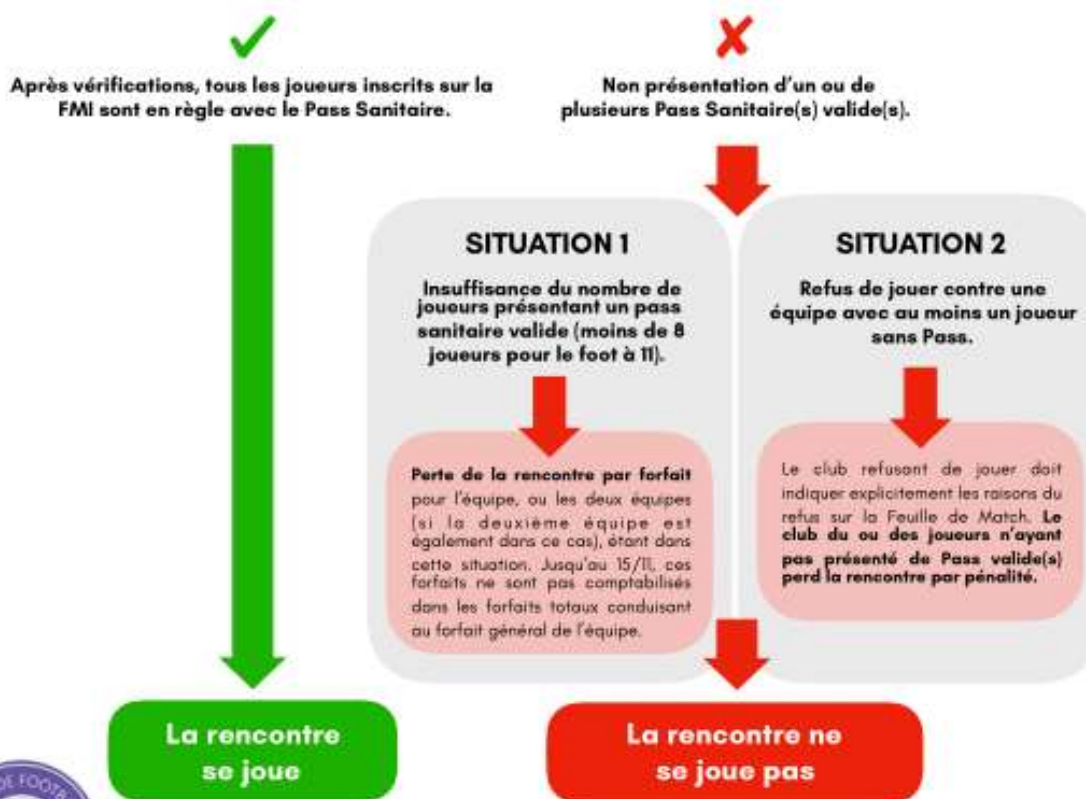
#### Qui peut vérifier ?

<input checked="" type="checkbox"/>	Référent COVID	<input checked="" type="checkbox"/>	Délégué <b>officiel</b> : supervise sans contrôler !
<input checked="" type="checkbox"/>	Educateur du club	<input checked="" type="checkbox"/>	Arbitre de la rencontre

#### Quand ?

<input checked="" type="checkbox"/>	Au moment du contrôle des licences
-------------------------------------	------------------------------------

### Cas de figure possibles après vérification des Pass





## LANCEMENT DES TROPHÉES PHILIPPE SEGUIN

La 14<sup>e</sup> édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est ouverte !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :



2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

### Chiffres-clés (depuis 2008)

- 3 400 bonnes pratiques recensées
- 224 clubs récompensés
- 758 K€ de dotation globale

### Le calendrier 2021-2022

Dépôt des candidatures du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 17 décembre 2021

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2022

Jury d'audition des clubs : mars 2022

Cérémonie de remise des trophées : mai 2022

Vous trouverez ci-après le lien de redirection pour accéder au formulaire d'inscription aux Trophées : <https://fondactiondufootball.wiin.io/fr>





## PROTOCOLE SANITAIRE FFF

Pour faciliter leur lecture et leur exploitation, la LFNA et ses douze districts vous proposent **5 fiches synthèses** reprenant de manière didactique et plus synthétique l'impact du contrôle du Pass sanitaire dans le bon déroulement de toutes vos rencontres (matches amicaux et officiels) ainsi que vos entraînements.

Le présent message et les documents qui l'accompagnent s'adressent donc **à tous les clubs quel que soit leur niveau : Ligue et District**. Il est le reflet de la position commune adoptée par le Comité de Direction de la Ligue, les douze présidents de District compris.

Réuni la semaine dernière, le Comité de Direction de la LFNA a décidé de compléter ce travail de diffusion auprès des clubs d'un message de recommandations.

Autant le contrôle des Pass sanitaires du public accédant dans les enceintes sportives repose d'abord sur une obligation de moyens mis en œuvre lorsque cela est rendu obligatoire (ERP clôturé avec un accès exclusivement réservé aux spectateurs venant assister à la rencontre), autant **la vérification des Pass sanitaires des populations techniques et sportives** (joueurs, staffs, arbitres, dirigeants) pénétrant dans les vestiaires et sur le terrain – donc inscrits sur la FMI – est **incontournable**.

Nous serons **intransigeants vis-à-vis de tout club et toute équipe transgressant ou cherchant à contourner cette règle vitale** en tentant de laisser passer et jouer des licenciés non détenteurs d'un Pass sanitaire à jour.

Même s'il évoqué comme un cas de dernier recours, la situation numéro 3 abordée par le Comex ne doit pas se produire. Car, au final, il s'agit tout simplement d'être en adéquation avec deux principes fondamentaux :

– le respect de la règle édictée : quelle que soit son opinion personnelle – sans entrer dans des débats d'opinions qui n'ont pas leur place ici – chacun se conforme aux lois d'autant plus que nous sommes délégataires de service public et donc tributaires des décisions des pouvoirs publics et des collectivités territoriales ;

– la préservation de la santé des uns et des autres : le risque de contamination, le danger de prolifération des virus et la naissance potentielle de clusters doivent être écartés par une attitude responsable et ferme démontrant que le monde associatif sportif – en premier lieu le football – est exemplaire dans la lutte contre la crise sanitaire.

Aussi nous comptons sur votre sérieux vis-à-vis d'une situation que nous subissons tous. Nous espérons que ce rappel évident au départ sera finalement superflu dans la mesure où nous avons confiance dans votre bonne volonté et votre sens des responsabilités.

Enfin, vous pouvez en retour compter sur notre propre collaboration à travers un accompagnement permanent des salariés et une accessibilité totale des élus concernant vos interrogations. Nous ferons régulièrement le point avec vous pour mesurer et adapter si nécessaire les contraintes d'organisation.

**TÉLÉCHARGEZ LES FICHES SYNTHÈSES DU PROTOCOLE  
SANITAIRE FFF**



**TÉLÉCHARGEZ LE PROTOCOLE SANITAIRE FFF**

**TÉLÉCHARGEZ LE PV COMEX 20-08-21 (précisant le cadre juridique de l'application du Pass Sanitaire)**



## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

### DATES ÉCOLES D'ARBITRAGE

#### **VENDREDI 26 NOVEMBRE – BEAUMONT SAINT CYR (club house)**

Thèmes : Gestion des rencontres – Lois du Jeu (loi 12) – aspects environnementaux – travail de groupe.

VENDREDI 14 JANVIER – lieu à définir (secteur Poitiers Sud)

VENDREDI 18 MARS – DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL

### SÉANCE BILAN ARBITRE STAGIAIRE

Les arbitres formés au cours des saisons 2019/2020 (hormis ceux formés en mars 2020) sont conviés à participer à la séance 8 (bilan des stagiaires nommés arbitres) le samedi 27 novembre 2021 à 8h30 (lieu à confirmer).

Les présidents des clubs concernés et les accompagnateurs du District de la Vienne sont également conviés à y participer.



# AVIS AUX EDUCATEURS

## FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



### Liste des formations éducateurs dans le District 86



Type de formation	Volume	Lieu	Début	Fin	Horaires
Module U9	16H	à fixer	25/10/2021	26/10/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module U11	16H	à fixer	28/10/2021	29/10/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module U13	16H	à fixer	15/04/2022	16/04/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module U17/U19	16H	à fixer	25/04/2022	26/04/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Seniors	16H	à fixer	11/02/2022	12/02/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Seniors	16H	à fixer	28/04/2022	29/04/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
CFF1	32H	à fixer	14/02/2022	17/02/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
CFF2	32H	à fixer	01/11/2021	04/11/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
CFF3	32H	à fixer	01/11/2021	04/11/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Projet associatif (Partie 1 CFF4)	16H	à fixer	29/11/2021	30/11/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Sportif et éducatif (Partie 2 CFF4)	16H	à fixer	10/01/2022	11/01/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Formation Santé Sécurité	32H	à fixer	04/01/2022	07/01/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Module Découverte GDB	16H	à fixer	15/10/2021	16/10/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Certification CFF1	8H	à fixer	23/10/2021	23/10/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Certification CFF2	8H	à fixer	25/03/2022	25/03/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Certification CFF3	8H	à fixer	11/11/2021	11/11/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Formation continue BMF/BEF	16H	à fixer	23/08/2021	24/08/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
Formation continue BMF/BEF	16H	à fixer	17/12/2021	18/12/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	16H	à fixer	14/12/2021	15/12/2021	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	16H	à fixer	18/01/2022	19/01/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	16H	à fixer	01/02/2022	02/02/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	16H	à fixer	08/03/2022	09/03/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30
BP JEPS ASC Mention Foot	8H	à fixer	04/05/2022	04/05/2022	8h30-12h30 et 13h30-17h30

\* La restauration et l'hébergement ne sont pas assurés

[TÉLÉCHARGEZ LA VERSION PDF](#)



## BASICS

Les dernières versions des Basics sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Jeunes.

## GUIDES DE REPRISE

Les dernières versions des guides de pratique sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Jeunes.

## DEFIS SPORTIFS

Tous les documents concernant les défis sportifs pour la saison 2021-2022 sont disponibles sur notre site internet – documents – documents généraux – onglet Technique.

Les « Défis Sportifs » sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Les fiches résultats de ces défis sportifs sont à retourner au District **avant le 10 décembre prochain.**





# COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

## Réunion du mercredi 17 novembre 2021 Procès-verbal n° 12

**Présidente** Mme Maryse MOREAU  
**Présents** MM. Didier DANIEL, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC et François PAIREMAURE.  
**Excusé** M. Jean-Louis OLIVIER

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 11 sans modification.

\*\*\*\*\*

### DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

\*\*\*\*\*

SAISON 2021 / 2022

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 1 à 5 Seniors	<u>J 1</u> : 12 septembre 2021	19 décembre 2021

#### SAISON 2021 - 2022 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D1		5	17/10/21	23701645	Poitiers 3 cités (1)   Ozon (1)	Coupe de France	09/01/22
D2	A	3	02/10/21	23701933	Loudun (1)   Vouneuil Béruges (1)	Coupe de France	11/12/21 à 20h
D3	B	5	17/10/21	23703060	Beaumont St Cyr (3)   Vouillé (1)	Coupe de France	12/12/21
D4	B	11	05/12/21	23702243	Beaumont St Cyr (4)   Montamisé (2)	Occupation des terrains et des vestiaires	12/12/21 à 13h15
D5	B	2	26/09/21	23757951	Chasseneuil St Georges / La Pallu (3)   Avanton (2)	Entente tardive	28/11/21
D5	B	2	26/09/21	23757955	Les Roches La Villedieu (1)   Colombiers (1)	Accession tardive	12/12/21

#### SAISON 2021 - 2022 : MATCHS de CHALLENGE du POITOU FÉMININE REMIS

Coupe ou Challenge	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Challenge du Poitou	1	17/10/21	24100946	Dissay (1)   Le Tallud (1)	Coupe de France	19/12/21
U11/13	E	1 Ph 2	13/11/21	24174839	Lusignan(2)   RC Parthenay Viennay (1)	au plus tard le 18/12/21



## RAPPEL IMPORTANT

La Commission demande la plus grande vigilance :

- aux arbitres (officiels et bénévoles) au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre
- aux capitaines et à l'encadrement des équipes avant la signature de la feuille de match

**sur les remplacements et joueurs ou joueuses blessés**

## JOUEURS SUSPENDUS

**Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).**

### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

Adriers	Fontaine le Comte	Poitiers Cep
Antran	Ingrandes	Poitiers Gibauderie
Availles en Châtelleraut	Jardres	Rouillé
Beaumont St Cyr	Jaunay Marigny	Sèvres Anxaumont
Biard	La Pallu	Smarves Iteuil
Brion St Secondin	Lavoux - Liniers	Sommières St Romain
Boivre	Ligugé	St Benoît
Buxerolles	Mignaloux Beauvoir	St Christophe
Chasseneuil St Georges	Montmorillon	St Léger de Montbrillais
Chatain	Neuville	St Savin St Germain
Château Larcher	Nieuil l'Espoir	St Saviol
Châtelleraut Portugais	Payroux Charroux Mauprévoir	Stade Poitevin
Châtelleraut SO	Pleumartin La Roche Posay	Valdivienne
Chauvigny	Poitiers 3 cités	Vicq sur Gartempe
Civaux	Poitiers Asac	Vouneuil Béruges
Coussay en Mirebeau		

## DEPARTEMENTAL 1

**Match n° 23701672 : Fleuré (1) – Usson L'Isle (1) du 14/11/21**

Feuille de match informatisée ou papier non reçue.

**Match n° 23701675 : Smarves Iteuil (1) – Lusignan (1) du 13/11/21**

Courriel du club de Smarves Iteuil (14/11/21 à 21h20) pour signaler la blessure du joueur Romain MERLIERE (cheville droite).

La feuille de match a été modifiée par la Commission.

**Dossier classé.**

## DEPARTEMENTAL 2

**Match n° 23701966 : Vouneuil Béruges (1) – Avanton (1) en poule A du 14/11/21**

Annotation au verso de la feuille de match.

Dossier transmis à la Commission de Discipline.



## DEPARTEMENTAL 4

### **Match n° 23702360 : Lavoux Liniers (1) – Vicq sur Gartempe (2) en poule C du 07/11/21**

Annotation au verso de la feuille de match.

Courriel du club de Vicq sur Gartempe (09/11/21 à 08h47) qui transforme cette annotation en réclamation.

Rapport reçu du club de Vicq sur Gartempe (15/11/21 à 20h44) de MM. Fabien LEBRETON (joueur n° 6 et capitaine) et Bertrand MERIGARD (banc de touche) présents lors des contrôles effectués avant le match.

Rapport reçu du club de M. Aymen LABOUIDYA, arbitre officiel de la rencontre (16/11/21 à 18h33)

Rapport reçu du club de Lavoux Liniers (16/11/21 à 11h55)

Considérant que les deux joueurs en cause n'ont pas participé à la rencontre.

Considérant que les deux équipes ont accepté de disputer la rencontre.

La Commission enregistre le résultat inscrit sur la feuille de match.

**Dossier classé.**

Information supplémentaire :

En ce qui concerne la non présentation du Pass sanitaire :

Extrait du PV du COMEX du 20/08/21

**Déroulement de la rencontre avec un ou plusieurs joueurs sans pass.**

- Si le club décide de ne pas retirer de la feuille de match un ou plusieurs de ses joueurs alors qu'ils ne présentent pas un pass sanitaire valide.

- et l'arbitre n'interdit pas à ce ou ces joueurs de prendre part à la rencontre.

- que le club adverse ne refuse pas de jouer.

- la rencontre a donc lieu.

**Dans la mesure où les deux clubs et l'arbitre ont accepté le déroulement du match dans de telles conditions, alors le résultat de la rencontre ne pourra plus être remis en cause.**

### **Match n° 23702362 : L'Espinasse / La Puye La Bussière (1) – Jardres (1) en poule C du 14/11/21**

Annotation au verso de la feuille de match par l'arbitre officiel de la rencontre M. Nicolas RICROS signalant que le joueur n° 11 de Jardres n'a pas participé à la rencontre faute de pass sanitaire validé mais impossible de l'enlever de la feuille de match.

La feuille de match a été modifiée par la Commission.

**Dossier classé.**

## DEPARTEMENTAL 5

### **Match n° 23757870 : St Léger de Montbrillais (2) – Vouzailles (1) en poule A du 21/11/21**

Courriel du club de St Léger de Montbrillais (16/11/21 à 20h59) pour demander la désignation d'un arbitre ;

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de St Léger de Montbrillais.

### **Match n° 23757955 : Les Roches La Villedieu (1) – Colombiers (1) en poule B du 26/09/21 remis le 12/12/21**

Courriel du club de Colombiers (13/11/21 à 14h43) pour demander la désignation d'un arbitre ;

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Colombiers.

### **Match n° 23758003 : Thuré Besse (2) – Colombiers (1) en poule B du 21/11/21**

Courriel du club de Colombiers (14/11/21 à 22h00) pour demander la désignation d'un arbitre ;

Un arbitre a déjà été désigné sur cette rencontre.

**Dossier classé.**

**Match n° 23758124 : Oyré Dangé (3) – Les Ormes (1) en poule C du 14/11/21**

Courriel du club de Oyré Dangé (15/11/21 à 09h03) pour signaler les blessures des joueurs n° 11 (cheville gauche), n° 5 (cheville droite), n° 4 (pied droit) et n° 8 (orteil droit) du club des Ormes.

La feuille de match a été modifiée par la Commission.

**Dossier classé.**

**Match n° 23758391 : Usson L'Isle (2) – Valence en Poitou Couhé (1) en poule E du 14/11/21**

Réclamation du club d'Usson L'Isle (15/11/21 à 15h29) sur la présence sur le banc de touche d'un joueur (licence n° 2543281731) en état de suspension.

La Commission prend connaissance de cette réclamation et décide de convoquer pour le **mercredi 01 décembre 2021 à 19h** au District de la Vienne, les personnes suivantes :

La présentation de la licence vous sera demandée. Le pass sanitaire et le port du masque seront obligatoires.

Pour le club d'**Usson L'Isle** :

- M. OLIVET Romain (joueur n° 1 et Président du club)
- M. TEXIER Emmanuel (joueur n° 5 et capitaine)
- M. MAUDET Stéphane (Arbitre assistant 1 de la rencontre)
- M. MARTIN Pascal (dirigeant, banc de touche)
- M. BERNARD Nicolas (joueur, banc de touche)

Pour le club de **Valence en Poitou Couhé** :

- M. COLIN Léo (joueur n° 1 et Président du club)
- M. BONE Richard (joueur n° 6 et capitaine)
- M. MIRBEAUX Julien (Arbitre de la rencontre)
- M. RINAUD Thierry (Arbitre assistant 2 de la rencontre)
- M. BACLE Morgan (dirigeant, banc de touche)
- M. CABOCHE Jonathan (joueur)

**Match n° 23758524 : Boivre (3) – Poitiers ASAC (2) en poule F du 14/11/21**

Feuille de papier reçue par courriel.

La Commission demande à recevoir l'original de la feuille de match avant le **24/11/21** sous peine d'amende.

<b>DEPARTEMENTAL 6</b>
------------------------

**Match n° 24015150 : Thuré Besse (3) – Ouzilly / Cernay St Genest (2) en poule A du 14/11/21**

Feuille de match papier et rapport FMI reçus.

**Match n° 24015152 : Coussay (2) – Loudun / Ceaux la Roche (3) en poule A du 14/11/21**

Feuille de match papier et rapport FMI reçus.

Le club devrait peut-être prévoir le remplacement de la tablette.

**Match n° 24015158 : St Christophe (2) – Orches (1) en poule A du 21/11/21**

Demande du club d'Orches (courriel du 15/11/21 à 19h55) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club d'Orches.

**Match n° 24015061 : Beaumont St Cyr (5) – Quinçay (2) en poule B du 14/11/21**

Feuille de match papier et rapport FMI reçus.



**Match n° 24015062 : Espoir (1) – Colombiers (2) en poule B du 14/11/21**

Courriel du club de Colombiers (14/11/21 à 19h21) signalant ne pas avoir signé de feuille de match.

Feuille de match informatisée ou papier non reçue.

La Commission demande aux deux clubs à recevoir avant le **mercredi 24 novembre 2021** :

- La confirmation du score de la rencontre.
- La composition de leurs équipes (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures.
- Le nom des arbitres assistants et du délégué
- Les remplacements et les éventuelles sanctions.

**Dossier en instance.**

**Match n° 24014968 : Vouneuil Béruges (4) - Payroux Charroux Mauprévoir (3) en poule C du 14/11/21**

Courriel du club de Payroux Charroux Mauprévoir (14/11/21 à 12h36) signalant le forfait de son équipe.

4<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Payroux Charroux Mauprévoir (3) (sans déplacement)

Amende de 15€ au club de Payroux Charroux Mauprévoir.

**Match n° 24014970 : Lhonnaizé (1) - Brion St Secondin (4) en poule C du 14/11/21**

Courriel du club de Brion St Secondin (14/11/21 à 10h01) signalant le forfait de son équipe.

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Brion St Secondin (4) (sans déplacement)

Amende de 15€ au club de Brion St Secondin.

**Match n° 24014971 : Verrières (3) – Smarves Iteuil (3) en poule C du 14/11/21**

Courriel du club de Smarves Iteuil (13/11/21 à 18h11) signalant le forfait de son équipe.

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Smarves Iteuil (3) (sans déplacement)

Amende de 15€ au club de Smarves Iteuil.

**CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)**

**Rappel : Les reports de matchs ne sont pas autorisés**

**Match n° 24174794 : Niort St Florent (1) – Poitiers 3 cités (1) poule B du 13/11/21**

Feuille de match informatisée ou papier non reçue.

**Match n° 24174824 : FC Boutonnais (1) – Val Boutonne/St Roman (1) poule D du 13/11/21**

Feuille de match informatisée ou papier non reçue.

**Match n° 24174839 : Lusignan (2) – R.C Parthenay Viennois (1) en poule E du 13/11/21**

Cas de covid au club de Lusignan.

Match reporté au plus tard le samedi 18/12/21.

**Match n° 24174840 : Thouars (1) – Cherveux (1) en poule E du 13/11/21**

Mail du club de Cherveux (12/11/21 à 16h50)

Match non joué, accord entre les 2 clubs pour fixer ce match au 18/12/21.

La compétition est gérée par le District 86 qui n'autorise qu'à titre exceptionnel et avec une raison impérieuse le report des rencontres.

La Commission donne match perdu par pénalité aux deux équipes (sans amende)

**Dossier classé.**

**CHALLENGE des RÉSERVES**

**Match n° 24129859 : Montmorillon (4) – Fleuré (2) du 09/01/22**

Forfait général de l'équipe de Montmorillon (4) en Départemental 4.

L'équipe de Montmorillon (4) est donc retirée du Challenge des Réserves.

L'équipe de Fleuré (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

**Dossier classé.**





## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

Match n° 23703085 : Poitiers Gibauderie (1) – St Savin St Germain (2) en Départemental 3 poule B du 14/11/21.

Match n° 23757865 : Vouzailles (1) – L'Envigne (3) en Départemental 5 poule A du 14/11/21.

Match n° 23757992 : Lavoux-Liniers (2) – Availles en Chât (3) en Départemental 5 poule B du 14/11/21.

## ENTENTES

### Entente entre équipes :

Poitiers ASAC / Buxerolles (1) en U11 / U13 Fém

Poitiers ASAC / Buxerolles (1) en U14 / U17 Fém (gestion 79)

## DIVERS

### Courriel du club de Chasseneuil St Georges :

Réponse par la messagerie Zimbra.

### Courriel du club de Fleuré :

Nécessaire fait.

### Courriel du club de Poitiers 3 Cités (12/11/21 à 17h57)

Problème de délivrance de licence.

Concerne la LFNA.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

**Prochaine réunion : le mercredi 24 novembre 2021 à 14h, sur convocation.**

**La présidente, Maryse MOREAU.**

**Le secrétaire, François PAIREMAURE.**



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 18 novembre 2021  
Procès-verbal n° 5

**Présidents** M. Philippe BARRITAULT (en partie) puis Christian SAVIGNY  
**Présents** Mmes Emilie AURY (réunion préparatoire du mercredi), Chantal PINTAULT, Sylvie TESSERAU et Charlotte THEBAULT-PADELLEC  
 M. Jean-Paul PINTAULT  
**Invitée** Mme Sandrine VERMOND

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 4 sans modification

\*\*\*\*\*

### MATCHS REMIS

#### SAISON 2020 - 2021 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	3	02/10/21	23886179	Jaunay-Marigny (1)	Availles en Châtelleraut (1)	Coupe Régionale U17	08/01/22
U17/U18	D1	/	3	02/10/21	23886183	Gj 3 Vallées 86 (1)	Ozon (1)	Coupe Gambardella	08/01/22
U17/U18	D1	/	3	02/10/21	23886184	Beaumont/Dissay (1)	La Pallu/Cernay-St Genest (1)	Coupe Régionale U17	08/01/22

### U17/U18

U17-18 – Accessions et rétrogradations  
à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase saison 2021 - 2022

Départemental 1 (1 X 12) 12 équipes	Descend en Départemental 2	-4	Départemental 1 (1 X 10) 10 équipes
	Vient de Départemental 2	2	
Départemental 2 (1 X 7 + 1 X 8) 15 équipes	Monte en Départemental 1	-2	Départemental 2 (1 X 8 + 1 X 9) 17 équipes
	Vient de Départemental 1	4	



## Forfait

### Match n° 24050702 : Montmorillon (2) – Vouneuil/Béruges/Asptt (1) en Départemental 2 poule B du 13/11/21

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Montmorillon (2) (avec déplacement de l'équipe de Vouneuil/Béruges/Asptt (1))  
Amende de 10€ au club de Montmorillon.

**Dossier classé.**

### Match n° 24050704 : Château Larcher/Stm/Somm (1) – Valence en Poitou/Vivonne (1) en Départemental 2 poule B du 13/11/21

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Valence en Poitou/Vivonne (1) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club de Valence en Poitou

Remarque : s'agissant du 3<sup>ème</sup> forfait, l'équipe de Valence en Poitou/Vivonne (1) est déclarée forfait général à compter de ce jour.

Toutefois, compte-tenu de l'entente tardive, cette équipe comporte désormais assez de joueurs pour continuer le championnat sans pour autant que les résultats soient comptabilisés.

**Dossier classé.**

\*\*\*\*\*

## Feuille de Match Informatisée

### Match n° 24050732 : Mignaloux/Nieuil/Rv (2) – GJ Avenir 86 (1) en Départemental 2 poule A du 13/11/21

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

**U17/U18 à 8**

**Compte tenu du faible nombre d'équipes engagées, la Commission ne peut organiser un championnat.**

**U15**

**U15 – Accessions et rétrogradations  
à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase saison 2021 - 2022**

Départemental 1 (1X10) 10 équipes	Descend en Départemental 2	-4	Départemental 1 (1X10) 10 équipes
	Vient de Départemental 2	4	
Départemental 2 (1 x 6+ 3 x 8) 30 équipes	Monte en Départemental 1	-4	Départemental 2 (3 X 10) 30 équipes
	Vient de Départemental 1	4	



## Forfait

### Match n° 24050788 : Neuville (1) – Naintré (2) en Départemental 2 poule C du 13/11/21

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Naintré (2) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club de Naintré.

**Dossier classé.**

\*\*\*\*\*

## Feuille de Match Informatisée

### Match n° 23859870 : Châtelleraut SO (2) – La Pallu (1) en Départemental 1 du 13/11/21

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

### Match n° 23859873 : Ligugé/Sm-It/Font/Nou (2) – Montmorillon (2) en Départemental 1 du 13/11/21

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

### Match n° 24050843 : Cenon/Ant/Thuré/Ing (1) – Mirebeau/L'Envigne (1) en Départemental 2 poule A du 13/11/21

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

### Match n° 24050787 : Migné-Auxances (2) – Vouillé/Quinçay (1) en Départemental 2 poule A du 13/11/21

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

## U15 à 8

A ce jour, 4 équipes sont engagées. La Commission met donc en place un mini-championnat par match aller/retour

Journées (matchs aller) : 27/11/21 ; 04/12/21 et 11/12/21

Le calendrier vous sera communiqué en début de semaine prochaine.



<b>U13</b>
------------

<b>U13 – Accessions et rétrogradations à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase saison 2021 - 2022</b>
---

Départemental 1 (1x10) 10 équipes	Monte en Régional	-3	Départemental 1 (1X10) 10 équipes
	Descend en Départemental 2	-1	
	Vient de Départemental 2	4	
Départemental 2 (2X10) 20 équipes	Monte en Départemental 1	-4	Départemental 2 (2X10) 20 équipes
	Vient de Départemental 1	1	
	Descend en Départemental 3	-3	
	Vient de Départemental 3	6	
Départemental 3 (1 X 7 + 5 X 8) 47 équipes	Vient de Départemental 2	4	Départemental 3 (6 X 7) 42 équipes
	Monte en Départemental 2	-6	

### Forfait

**Match n° 24051012 : Beaumont (2) – L'Envigne (1) en Départemental 3 poule A du 13/11/21**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Beaumont (2) (sans déplacement de l'équipe de L'Envigne (1))

Amende de 10€ au club de Beaumont.

**Dossier classé.**

**Match n° 24050873 : Migné-Auxances (3) – Biard (1) en Départemental 3 poule F du 13/11/21**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Biard (1) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club de Biard.

**Dossier classé.**





## Feuille de Match Informatisée

### **Match n° 23860092 : Poitiers Cep (1) – Jaunay/Chasseneuil (2) en Départemental 2 poule A du 13/11/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 23860139 : Loudun/Samm/Nv/Asm (1) – Châtelleraut SO (3) en Départemental 2 poule B du 13/11/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 24051010 : Mirebeau (2) – Ozon (1) en Départemental 3 poule A du 13/11/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 24051011 : Loudun/Samm/Nv/Asm (2) – La Pallu/Cer-St Gen (2) en Départemental 3 poule A du 13/11/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 24050956 : Poitiers 3 Cités (2) – Nouaillé (1) en Départemental 3 poule C du 13/11/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

De plus, la feuille de match reçue est incomplète car non remplie par le club recevant. Le club de Poitiers 3 Cités doit fournir avant le jeudi 25 novembre le nom des joueurs ayant participé à la rencontre.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 24050901 : Vouneuil-Béruges (1) – Vivonne (1) en Départemental 3 poule E du 13/11/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 24050870 : Mirebeau (1) – Poitiers Asac (2) en Départemental 3 poule F du 13/11/21**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 25 novembre 2021.

**Dossier en instance.**

## CHALLENGE DANSAC

### **2<sup>ème</sup> tour : Rencontres à disputer le 4 Décembre 2021**

Le tirage vous sera communiqué en début de semaine prochaine.

**PLATEAUX U11****Journée GOLF FOOT le 11 Décembre 2021**

Les informations et documents de l'organisation seront publiés ultérieurement

\*\*\*\*\*

**U7/U9**

La Commission rappelle aux clubs :

- De bien remplir les fiches de plateaux et les fiches de licences
- De faire parvenir ces documents dès le lundi au District (club organisateur)

La Commission constate que certains clubs ne sont toujours pas à jour pour l'enregistrement des licences.

**FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES****Rappel**

Match n° 24050949 : Poitiers 3 Cités (2) – Poitiers Beaulieu en U13 Départemental 3 poule C du 09/10/21

Match n° 24050923 : GJ VVM Chauvigny (4) – Valdivienne (1) en U13 Départemental 3 poule D du 16/10/21

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : jeudi 25 novembre 2021 à 14h**  
**Le Président de séance, Christian SAVIGNY**



# DOCUMENTS DIVERS

## ACCESSIONS ET RÉTROGRADATIONS SAISON 2021-2022

### Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2021 - 2022 Championnat Masculin

Vient de Régional 3		0	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>Département 1</b>  (1x14) en 20/21  Pour  (1x12) en 22/23	monte en Régional 3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
	vient de Régional 3	0	1	2	3	4	5	6	7	8
	descend en Département 2	-4	-4	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10
	vient de Département 2	4	3	2	2	2	2	2	2	2
<b>Département 2</b>  (2 x12 )  24 équipes	monte en Département 1	-4	-3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
	vient de Département 1	4	4	4	5	6	7	8	9	10
	descend en Département 3	-6	-6	-6	-6	-7	-8	-9	-10	-11
	vient de Département 3	6	5	4	3	3	3	3	3	3
<b>Département 3</b>  ( 2 x 12 et 1 x 13 ) 37 équipes Pour (3 x12 ) 36 équipes en 22/23	monte en Département 2	-6	-5	-4	-3	-3	-3	-3	-3	-3
	vient de Département 2	6	6	6	6	7	8	9	10	11
	descend en Département 4	-9	-9	-9	-10 <sup>①</sup>	-11 <sup>②</sup>	-12	-13	-14	-15
	vient de Département 4	8	7	6	6	6	6	6	6	6
<b>Département 4</b>  (5 x12)  60 équipes	monte en Département 3	-8	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6	-6
	vient de Département 3	9	9	9	10	11	12	13	14	15
	descend en Département 5	-10	-10	-10	-11	-12	-13	-14	-15	-16
	vient de Département 5	9	8	7	7	7	7	7	7	7
<b>Département 5</b>  ( 6 x12 )  72 équipes	monte en Département 4	-9	-8	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7
	vient de Département 4	10	10	10	11	12	13	14	15	16
	descend en Département 6	-6	-6	-7	-8	-9	-10	-11	-12	-13
	vient de Département 6	5	4	4	4	4	4	4	4	4
<b>Département 6</b>	monte en Département 5	-5	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4
	vient de Département 5	6	6	7	8	9	10	11	12	13

① 3 descentes dans chaque poule + l'équipe classée 10ème de la poule A

② 3 descentes dans chaque poule + l'équipe classée 10ème de la poule A + la moins bonne équipe classée 10ème des poules A et B



Féminines

## Accessions et rétrogradations À la fin de la saison 2021 – 2022 Championnat Féminin

<b>Vient de Régional 2</b>		0	1	2	3	4	5
<b>Départemental 1</b> (1x12) en 21/22  Pour (1x10) en 22/23	Monte en Régional 2	-1	-1	-1	-1	-1	-1
	Vient de Régional 2	0	1	2	3	4	5
	Descend en Départemental 2	-2	-3	-4	-5	-6	-7
	Vient de Départemental 2	1	1	1	1	1	1
<b>Départemental 2</b> (1x8)  Pour (1x10) en 22/23	Monte en Départemental 1	-1	-1	-1	-1	-1	-1
	Vient de Départemental 1	2	3	4	5	6	7
	Descend en Départemental 3	-1	-1	-2	-3	-4	-5
	Vient de Départemental 3	2	1	1	1	1	1